

D272026
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
COMMUNE DE SAINT FELIU D'AVALL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le seize avril deux mille vingt-six à 18H30, les membres du conseil municipal de la commune de Saint Feliu d'Avall se sont réunis dans la Salle du Conseil Municipal en séance ordinaire, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Date d'envoi de la convocation : 10/04/2026

Étaient présents : TOMAS Luc – CARBO Michelle – ERRE Daniel - CAZALS Henri – LAMARQUE Marie José – HOMS Fabrice –BORREILL Jean Paul – PRAT ROCA Nathalie – CONTRERAS Sébastien – LAMARQUE Joëlle - THILLY Benjamin – LOPERA GELI Marie – TOMAS-BO Rémy – COPIN Martine – ARPAILLANGE Jacques – BEAUD André – UHLMANN BOURGON Florence – PIGUILLEM Liza – LAVINAL Vincent

formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 23 membres.

Absents excusés :

Stéphanie DE LA FUENTE qui avait donné procuration à Benjamin THILLY

ROMEIRA Anabela qui avait donné procuration à Michelle CARBO

SOL Frédéric qui avait donné procuration à Liza PIGUILLEM

Sébastien SUELVES qui avait donné procuration à Marie José LAMARQUE

MME Michelle CARBO a été désignée secrétaire

**OBJET : DELEGUE TITULAIRE ET SUPPLEANT A LA COMMISSION LOCALE
DES EVALUATIONS DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)**

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'à l'occasion du renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de procéder à la désignation d'un délégué titulaire et suppléant à la Commission Locale des Evaluations des Charges Transférées (CLECT)

OUI les propos de son président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal

DECIDE de désigner Luc TOMAS, délégué titulaire et Marie José LAMARQUE suppléant à la CLECT.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Nombre de membres afférents au C.M : 23

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 23

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

Publication et notification du :

P. J. Le Maire,
Luc TOMAS.
Michelle CARBO
Adjointe au Maire.

